



Aux candidat.es aux élections municipales

Dans un contexte dramatique de durcissement des lois sur les étrangers, pour ceux et celles en situation irrégulière, mais aussi pour ceux et celles qui doivent renouveler leur titre, alors que nombre d'entre eux et elles vivent en France depuis des dizaines d'années, ont des enfants nés en France voire français, un travail, un domicile, nous constatons que la situation est rendue encore plus critique lorsqu'ils vivent à Saint Denis ou dans des communes qui relèvent de la sous-préfecture de Saint Denis. A leur précarité extrême, s'ajoute la maltraitance par l'administration préfectorale.

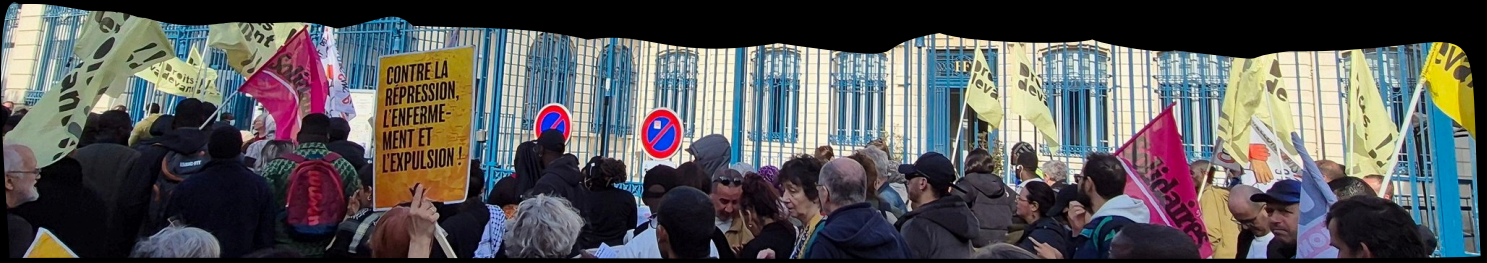
Nombreux.ses sont ceux et celles qui perdent leurs droits (travail, allocations...) en raison des carences de la sous-préfecture qui ne renouvelle pas leurs titres de séjour dans les délais prescrits, et ceci sans leur donner de justificatif entre-temps. Les premières demandes de titre de séjour, elles, relèvent du parcours du combattant, la durée d'instruction d'une demande d'admission exceptionnelle au séjour étant de 3 ans et plus sur le territoire du 93.

En plus de ces délais qui ne finissent pas de s'allonger, les conditions d'accueil à la sous-préfecture sont indignes, avec des files d'attente et des renvois sans avoir accès à des interlocuteurs autres que les agents de sécurité.

Cette maltraitance ne fait que s'ajouter à leurs conditions de vie difficiles. De nombreux.ses étranger.es vivent à la rue, certain.es avec des enfants, comme les femmes qui sortent de l'hôpital avec leurs nouveaux nés sans solution d'hébergement.

Depuis plus d'un an, le Collectif Respect des Droits des Etranger.es (CRDE93), en lien avec les autres collectifs du 93 et d'Ile de France (Bouge ta prèf Ile de France et Livre noir 93), dénonce les lois liberticides contre les étrangers ainsi que les pratiques qui font des Préfectures des fabriques de sans papiers. Une présence est assurée tous les vendredis matins devant la sous-préfecture de Saint-Denis, pour témoigner des maltraitances et apporter un soutien aux usagers qui font des heures de queue devant les grilles. Le collectif tente de les aider avec le réseau des associations locales. Plusieurs manifestations ont été organisées ainsi que des rendez-vous à la sous-préfecture et à la préfecture de Bobigny, sans résultat concret.

C'est la raison pour laquelle nous vous interpellons en tant que candidat.e aux prochaines élections municipales et vous demandons de vous engager sur notre plate-forme revendicative.



Aux candidat.es aux élections municipales

Vis à vis de la sous-préfecture :

Faire pression sur la sous-préfecture pour :

- que les conditions d'accueil soient dignes : des rendez-vous donnés sur place, pas de file d'attente,
- que chaque personne soit reçue par un.e employé.e de la sous-préfecture qui trouve une solution à son problème et lui donne un justificatif,
- que chaque récépissé ou attestation de prolongation d'instruction soit fournie automatiquement à la fin du précédent en attendant le titre de séjour,
- que les titres de séjour soient délivrés dans des délais raisonnables,
- que des consignes claires soient données par écrit aux employeurs sur la prolongation des droits à expiration des titres de séjour afin d'éviter toute suspension de contrat de travail ou licenciement pendant l'instruction des dossiers et la fabrication des titres.

Les élu-e-s de Seine-Saint-Denis soucieux.ses de leurs administré.e.s doivent faire pression pour un accueil digne, efficace et un service public qui ne génère pas de pertes de droits en cascades.

Pour ce qui est du ressort et de la compétence de la municipalité :

- Aide à l'obtention de droits : mettre en place des cours gratuits pour aider les personnes à préparer les épreuves linguistiques et civiques nécessaires actuellement pour obtenir des titres de séjour pluriannuels, une carte de résident ou une naturalisation.
- Offrir des domiciliations (plutôt que renvoyer au secours catholique...), que les domiciliations soient réellement effectives au CCAS et à la Maison de la Solidarité avec des formalités plus simples sans critères restrictifs comme c'est le cas dans les services municipaux actuels. Nous demandons à ce que la loi soit respectée et non contournée.
- Hébergement : que toute personne à la rue trouve un hébergement en urgence puis un logement digne et pérenne. Les difficultés pour obtenir un titre de séjour sont souvent liées à des problèmes d'hébergement. Et ne plus avoir de titre de séjour fait redouter de perdre son logement. Nous exigeons que des solutions de maintien dans les logements et hébergements soient trouvées par les services compétents. Nous exigeons l'application de la loi réquisition et la mise à disposition de bâtiments vides comme les nombreux bureaux de la Plaine.

Ainsi que le maintien de toutes les structures d'accueil et d'hébergement comme les foyers Adoma en lutte contre la réduction de leurs capacités d'accueil. Nous soutenons les arrêtés anti-expulsions dans notre territoire. Nous demandons aux futurs élu.es de lutter contre le dispositif du 115 qui oriente les personnes hors de la région parisienne, les isolant de leur sphère sociale et amicale pour des durées d'hébergement beaucoup trop courtes avec le risque de se retrouver à la rue sans aide pour leur régularisation, aboutissant trop souvent à des OQTF.

La mairie que nous voulons doit protéger les personnes à la rue en les hébergeant, et en multipliant les lieux d'accueil.



Aux candidat.es aux élections municipales

Nous demandons également :

- à ce que des postes d'employé.es formé.es et qualifié.es soient créés dans chaque mairie pour gérer les questions concernant la situation et les droits des étranger.es, comme c'est le cas dans certaines municipalités, et a été le cas par le passé avant d'être supprimé,
- qu'un.e élu.e suive également la situation et les droits des étranger.e.s pour s'en faire l'écho si nécessaire au-delà de la ville mais surtout être un.e interlocuteur.ice privilégié.e pour aider à régler concrètement les nombreuses situations de blocages administratifs dont sont victimes les étranger-e-s,
- que soit mis en place un service juridique spécifique pour les droits des étrangers avec consultation gratuite d'avocat.es pour aider aux démarches pour obtenir des droits.

Il est nécessaire de faciliter par des moyens matériels et pratiques les actions du CRDE : accessibilité des réservations des salles à la Bourse du travail associée à la mise à disposition d'un lieu pérenne pour effectuer des permanences d'entraide (suivi social/papiers/apprentissage de la langue française) à Saint-Denis.

Que les mairies organisent et soutiennent activement des parrainages républicains : les élu-e-s doivent s'investir dans les démarches au minimum en répondant présent-e-s pour ces cérémonies et être acteurs et actrices dans le suivi et facilitateurs-rices dans les parcours administratifs.

Nous demandons l'établissement d'un agenda précis et chiffré des mesures mises en place.

Si vous êtes élu.e, vous pourrez compter sur nous pour nous assurer que ces actions concrètes soient mises en œuvre.



Collectif pour le Respect des Droits des étrangers

contact : collectifrde93@gmail.com

Quels engagements ? Quel soutien ?